



Concours Maisons Paysannes de France 2025

Depuis 40 ans, l'association Maisons Paysannes de France organise un concours national pour mettre en lumière les initiatives exemplaires en matière de restauration du patrimoine rural. En 2025, ce concours emblématique revient pour célébrer la richesse de l'architecture vernaculaire française et encourager les pratiques de construction durables, respectueuses de l'environnement et du paysage.

Deux catégories pour récompenser les bâtisseurs d'hier et d'aujourd'hui

Le concours se divise en deux volets :

- **Prix « Bâti ancien et savoir-faire »** : pour valoriser des restaurations de qualité menées sur des bâtiments anciens, avec un respect strict des techniques traditionnelles et des matériaux d'origine.
- **Prix « Bâti contemporain »** : pour récompenser des réalisations modernes intégrées harmonieusement dans le paysage, inspirées de l'architecture locale et portées par des valeurs d'écologie et de sobriété.

Ces prix s'adressent aux maîtres d'ouvrage, autoconstructeurs, architectes, artisans ou collectifs souhaitant partager leur projet. Les dossiers sont à déposer avant le 30 juin 2025. La remise des prix aura lieu lors du **Salon International du Patrimoine Culturel**, du 23 au 26 octobre 2025.

[Je m'abonne et accède aux contenus exclusifs](#)

Un concours soutenu par des partenaires engagés

Le concours bénéficie du soutien de partenaires prestigieux tels que le **Ministère de la Culture**, la **Fondation du patrimoine**, l'agence **Patrice Besse**, ainsi que les entreprises **Terreal** et **Saint-Astier**, toutes impliquées dans la préservation des savoir-faire et matériaux traditionnels.

Préserver l'architecture rurale : un enjeu de société

Maisons Paysannes de France milite pour une meilleure reconnaissance des qualités du bâti ancien et oeuvre à sa sauvegarde depuis 1965. L'association s'attache à promouvoir des restaurations fidèles aux identités régionales, sans recours à des matériaux inappropriés pouvant entraîner des désordres esthétiques ou énergétiques.

Préserver le patrimoine rural, c'est aussi préserver l'attractivité touristique et l'authenticité des territoires.

Une mission pédagogique et formatrice

Maisons Paysannes de France est également un organisme de formation reconnu. Elle propose des stages dans ses délégations départementales pour transmettre les techniques liées à la chaux, la pierre, les enduits, ou encore les économies d'énergie. Ces formations soutiennent les artisans et favorisent l'insertion professionnelle dans les métiers du bâtiment traditionnel.

Un concours à dimension humaine et durable

Au-delà de la technique, le concours valorise la transmission des savoir-faire et la sensibilisation du grand public à l'architecture locale. Il encourage également les projets contemporains respectueux du patrimoine et de leur environnement rural, dans une logique de durabilité.

Les candidats intéressés peuvent consulter le règlement du concours et accéder au formulaire d'inscription sur le site officiel :



www.maisons-paysannes.org